



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112853>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-112853**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GIP RESAH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture d'implants d'orthopédie, pour prothèses articulaires, pour ostéosynthèse, pour ligamentoplastie, de ciment orthopédique et prêt des ancillaires associés

Description : Fourniture d'implants d'orthopédie, pour prothèses articulaires, pour ostéosynthèse, pour ligamentoplastie, de ciment orthopédique et prêt des ancillaires associés

Identifiant de la procédure : 06ed0f90-43bf-4398-a166-79cbaeb87c48

Avis précédent : f6ff47ba-10a5-4163-ac28-e9c1edd99816-01

Identifiant interne : 2024-R010-000-000

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33140000 Consommables médicaux

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,171,964,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,712,656,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accords-cadre est un accords-cadres mono-attributaires à bons de commande en mode dit "intermédiaire" pour tous les lots et comportent un maximum sur toute leur durée théorique, soit 4 ans. Ces maximums sont indiqués dans les rubriques « valeur maximale de l'accord-cadre» qui ont été utilisées à cette fin. Le marché objet du présent avis d'attribution est consultable sur demande écrite adressée à GIP Resah Centrale d'achat - 47 rue de Charonne - 75011 Paris. Sur la base de cette demande, une copie du contrat, occultée des mentions couvertes par un secret protégé par la loi, sera envoyée à l'adresse précisée par le demandeur.

Concernant le lot 8, l'accord cadre est attribué au groupement composé des sociétés: UNITED ORTHOPEDIC CORPORATION (UOC FRANCE), SOS MEDICAL MARTINIQUE, SOS MEDICAL REUNION ERGONE Concernant le lots 21-22 et 24, l'accord cadre est attribué au groupement composé des sociétés: JOHNSON&JOHNSON, ERGONE MEDICAL SERVICES - SOS MEDICAL REUNION pour les établissement de la REUNION et de MAYOTTE Concernant le lot 33, l'accord cadre est attribué au groupement composé des sociétés: ORTHOFIX, SOS MEDICAL Martinique pour les Établissements suivants : CHU Martinique, CHU Guadeloupe, CH de Cayenne et Clinique St Paul Concernant le lot 35, l'accord cadre est attribué au groupement composé des sociétés: ORTHOFIX, ERGONE MEDICAL SERVICES - SOSMEDICAL REUNION pour les Établissements suivants : St Vincent • Ste Clotilde • Orchidées Clinique Durieux CHU Sud et Nord (Centre Hospitalier Universitaire) CHOR (Centre Hospitalier de l'Ouest Réunion) GHER (Groupe Hospitalier Est Réunion)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1: Epaulé : Prothèse Totale Epaulé Anatomique convertible et traumatologie

Description : Lot 1: Epaulé : Prothèse Totale Epaulé Anatomique convertible et traumatologie

Identifiant interne : 2024-R010-001-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 25,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le règlement de consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Epaule : Prothèse Totale Epaule Anatomique avec préservation du capital osseux

Description : Lot 2: Epaule : Prothèse Totale Epaule Anatomique avec préservation du capital osseux

Identifiant interne : 2024-R010-002-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,900,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 27,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis

du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3: Epaulé : Prothèse Totale Epaulé Anatomique inversable et inversée

Description : Lot 3: Epaulé : Prothèse Totale Epaulé Anatomique inversable et inversée

Identifiant interne : 2024-R010-003-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 17,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4: Hanche : Prothèse Totale Hanche tous couples de frottements et double mobilité

Description : Lot 4: Hanche : Prothèse Totale Hanche tous couples de frottements et double mobilité

Identifiant interne : 2024-R010-004-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 51,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 204,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis

du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5: Hanche : Prothèse Totale Hanche anti luxation avec cotyle à insert double mobilité

Description : Hanche : Prothèse Totale Hanche anti luxation avec Lot 5: cotyle à insert double mobilité

Identifiant interne : 2024-R010-005-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6: Hanche : Prothèse Totale Hanche et Intermédiaire

Description : Lot 6: Hanche : Prothèse Totale Hanche et Intermédiaire

Identifiant interne : 2024-R010-006-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 28,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 112,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du

Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 7: Hanche : Prothèse Totale Hanche voie d'abord antérieure

Description : Lot 7: Hanche : Prothèse Totale Hanche voie d'abord antérieure

Identifiant interne : 2024-R010-007-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 8: Genou : Prothèse Totale Genou à glissement de première intention

Description : Lot 8: Genou : Prothèse Totale Genou à glissement de première intention

Identifiant interne : 2024-R010-008-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 23,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 92,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 9: Genou : Prothèse Totale Genou à plateau fixe et rotatoire

Description : Lot 9: Genou : Prothèse Totale Genou à plateau fixe et rotatoire

Identifiant interne : 2024-R010-009-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 168,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 672,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 10: Genou : Prothèse Totale Genou et Unicompartmentale

Description : Lot 10: Genou : Prothèse Totale Genou et Unicompartmentale

Identifiant interne : 2024-R010-010-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 11: Genou : Prothèse Totale Genou anti-allergie

Description : Lot 11: Genou : Prothèse Totale Genou anti-allergie

Identifiant interne : 2024-R010-011-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 74,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 12: Fixation ligamentaire : Disjonction acromio-claviculaire (ligament-agrafe-vis)

Description : Lot 12: Fixation ligamentaire : Disjonction acromio-claviculaire (ligament-agrafe-vis)

Identifiant interne : 2024-R010-012-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,160,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 13: Fixation ligamentaire : Disjonction acromio-claviculaire prémontée

Description : Lot 13: Fixation ligamentaire : Disjonction acromio-claviculaire prémontée

Identifiant interne : 2024-R010-013-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,104,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,416,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Fixation ligamentaire : Ancrage tendineux, ligamentaire, osseux Epaule

Description : Fixation ligamentaire : Ancrage tendineux, ligamentaire, osseux Epaule

Identifiant interne : 2024-R010-014-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,300,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 25,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lot 15: Fixation ligamentaire : Ancrage tendineux, ligamentaire, osseux Main/Cheville

Description : Lot 15: Fixation ligamentaire : Ancrage tendineux, ligamentaire, osseux Main /Cheville

Identifiant interne : 2024-R010-015-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,700,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Lot 16: Fixation ligamentaire : Genou technique DIDT

Description : Lot 16: Fixation ligamentaire : Genou technique DIDT

Identifiant interne : 2024-R010-016-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Lot 17: Fixation ligamentaire : Genou technique DT4

Description : Lot 17: Fixation ligamentaire : Genou technique DT4

Identifiant interne : 2024-R010-017-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 36,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2004

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à

compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Lot 18: Fixation ligamentaire : Résorbable et non résorbable Genou

Description : Lot 18: Fixation ligamentaire : Résorbable et non résorbable Genou

Identifiant interne : 2024-R010-018-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 36,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Lot 19: Tendon Achille : Implant suture percutanée

Description : Lot 19: Tendon Achille : Implant suture percutanée

Identifiant interne : 2024-R010-019-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-

cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Lot 20: Ciment osseux radio-opaque, toutes viscosités

Description : Lot 20: Ciment osseux radio-opaque, toutes viscosités

Identifiant interne : 2024-R010-020-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Lot 21: Ostéosynthèse : Plaque et vis gros fragment

Description : Lot 21: Ostéosynthèse : Plaque et vis gros fragment

Identifiant interne : 2024-R010-021-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 45,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 180,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux

premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022

Titre : Lot 22: Ostéosynthèse : Plaque et vis petit fragment

Description : Lot 22: Ostéosynthèse : Plaque et vis petit fragment

Identifiant interne : 2024-R010-022-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 48,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 192,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0023

Titre : Lot 23: Ostéosynthèse : Plaque et vis mini fragment

Description : Lot 23: Ostéosynthèse : Plaque et vis mini fragment

Identifiant interne : 2024-R010-023-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 36,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 144,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux

premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0024

Titre : Lot 24: Ostéosynthèse : Fracture per trochantérienne

Description : Lot 24: Ostéosynthèse : Fracture per trochantérienne

Identifiant interne : 2024-R010-024-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0025

Titre : Lot 25: Ostéosynthèse : Fracture péri prothétique

Description : Lot 25: Ostéosynthèse : Fracture péri prothétique

Identifiant interne : 2024-R010-025-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 72,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux

premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0026

Titre : Lot 26: Ostéosynthèse: Kit stérile UU fracture de poignet

Description : Lot 26: Ostéosynthèse: Kit stérile UU fracture de poignet

Identifiant interne : 2024-R010-026-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 17,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 70,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0027

Titre : Lot 27: Ostéosynthèse: Arthrodèse des extrémités Mains

Description : Lot 27: Ostéosynthèse: Arthrodèse des extrémités Mains

Identifiant interne : 2024-R010-027-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 22,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 89,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux

premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0028

Titre : Lot 28: Ostéosynthèse: Arthrodèse des extrémités Pieds

Description : Lot 28: Ostéosynthèse: Arthrodèse des extrémités Pieds

Identifiant interne : 2024-R010-028-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 22,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 89,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

Titre : Lot 29: Clou centro-médullaire verrouillé pour fracture/arthrodèse subtalaire

Description : Lot 29: Clou centro-médullaire verrouillé pour fracture/arthrodèse subtalaire

Identifiant interne : 2024-R010-029-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux

premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0030

Titre : Lot 30: Clou centro-médullaire verrouillé huméral, stérile

Description : Lot 30: Clou centro-médullaire verrouillé huméral, stérile

Identifiant interne : 2024-R010-030-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 11,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 44,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0031

Titre : Lot 31: Clou centro-médullaire verrouillé fémoral et tibial fracture, stérile

Description : Lot 31: Clou centro-médullaire verrouillé fémoral et tibial fracture, stérile

Identifiant interne : 2024-R010-031-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 40,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux

premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0032

Titre : Lot 32: Clou centro-médullaire verrouillé fémoral fracture péri- et sous-trochantérienne, stérile

Description : Lot 32: Clou centro-médullaire verrouillé fémoral fracture péri- et sous-trochantérienne, stérile

Identifiant interne : 2024-R010-032-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 104,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 416,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0033

Titre : Lot 33: Fixateur Externe Modulaire

Description : Lot 33: Fixateur Externe Modulaire

Identifiant interne : 2024-R010-033-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33140000 Consommables médicaux

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 38,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0034

Titre : Lot 34: Fixateur Externe Monolatéral

Description : Lot 34: Fixateur Externe Monolatéral

Identifiant interne : 2024-R010-034-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 12,400,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 49,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0035

Titre : Lot 35: Fixateur Externe Circulaire

Description : Lot 35: Fixateur Externe Circulaire

Identifiant interne : 2024-R010-035-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0036

Titre : Lot 36: Rachis : Cages intersomatiques cervicales et lombaires

Description : Lot 36: Rachis : Cages intersomatiques cervicales et lombaires

Identifiant interne : 2024-R010-036-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 72,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 290,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0037

Titre : Lot 37: Rachis : Spondyloplastie avec expansion par ballonnet

Description : Lot 37: Rachis : Spondyloplastie avec expansion par ballonnet

Identifiant interne : 2024-R010-037-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 68,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 272,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0038

Titre : Lot 38: Rachis : Spondyloplastie avec expansion par implant

Description : Lot 38: Rachis : Spondyloplastie avec expansion par implant

Identifiant interne : 2024-R010-038-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 13,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 54,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à

compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0039

Titre : Lot 39: Rachis : Ostéosynthèse dorso-lombaire, voie postérieure

Description : Lot 39: Rachis : Ostéosynthèse dorso-lombaire, voie postérieure

Identifiant interne : 2024-R010-039-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33140000 Consommables médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2024

Date de fin de durée : 31/10/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 208,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 832,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 77958-2024

Informations complémentaires : Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, court à compter du 1er novembre 2024. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 1er novembre 2024, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 octobre 2025, quel que soit sa date de début. Pour tous les lots, l'accord-cadre est reconductible deux (2) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. A l'issue des deux premières périodes de reconduction, l'accord-cadre est ensuite reconductible deux (2) fois par période de six (6) mois par tacite reconduction, du 1er novembre au 30 avril, puis du 1er mai au 31 octobre. La décision de non-reconduction s'opère sur décision écrite du Resah ou du Titulaire au plus tard quatre (4) mois avant le terme de la période d'exécution en cours.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le Règlement de Consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,171,964,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 4,712,656,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-001-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AMPLITUDE

Offre :

Identifiant de l'offre : AMPLITUDE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-010-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 74,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMITH&NEPHEW SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : SMITH&NEPHEW SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-011-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,640,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ZIMMER BIOMET France

Offre :

Identifiant de l'offre : ZIMMER BIOMET FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-012-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,416,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARTHREX France

Offre :

Identifiant de l'offre : ARTHREX FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-013-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 25,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARTHREX France

Offre :

Identifiant de l'offre : ARTHREX FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-014-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-015-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-016-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 36,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FH ORTHO SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : FH ORTHO SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-017-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 36,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARTHREX FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : ARTHREX FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-018-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FH ORTHO SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : FH ORTHO SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-019-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 672,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ZIMMER BIOMET France

Offre :

Identifiant de l'offre : ZIMMER BIOMET FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-009-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 92,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : UNITED ORTHOPEDIC COPORATION FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : UNITED ORTHOPEDIC COPORATION France

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-008-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 27,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MATHYS ORTHOPEDIE

Offre :

Identifiant de l'offre : MATHYS ORTHOPEDIE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-002-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 17,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LIMA France

Offre :

Identifiant de l'offre : LIMA FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-003-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 204,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCIETE ETUDES RECHERCHES FABRICATION

Offre :

Identifiant de l'offre : SOCIETE ETUDES RECHERCHES FABRICATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-004-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEPINE

Offre :

Identifiant de l'offre : LEPINE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-005-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 112,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDACTA France

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDACTA FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-006-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : X.NOV

Offre :

Identifiant de l'offre : X.NOV

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-007-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HERAEUS

Offre :

Identifiant de l'offre : HERAEUS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-020-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 180,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-021-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 192,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-022-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0023

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 144,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0023

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-023-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0024

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-024-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0025

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 72,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ZIMMER BIOMET France

Offre :

Identifiant de l'offre : ZIMMER BIOMET FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0025

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-025-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0026

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 70,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NEWCLIP TECHNICS SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : NEWCLIP TECHNICS SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0026

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-026-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0027

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 89,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDARTIS

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDARTIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0027

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-027-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0028

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 89,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NOVASTEP

Offre :

Identifiant de l'offre : NOVASTEP

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0028

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-028-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0029

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0029

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-029-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0030

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 44,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FH ORTHO SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : FH ORTHO SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0030

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-030-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0031

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0031

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-031-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0032

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 416,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0032

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-032-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0033

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 38,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ORTHOFIX

Offre :

Identifiant de l'offre : ORTHOFIX

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0033

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-033-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0034

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 49,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0034

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-034-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0035

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ORTHOFIX

Offre :

Identifiant de l'offre : ORTHOFIX

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0035

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-035-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0036

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 290,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0036

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-036-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0037

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 272,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0037

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-037-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0038

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 54,400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : STRYKER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0038

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-038-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0039

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 832,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDTRONIC FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : MEDTRONIC FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0039

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-R010-039-000

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : GIP RESAH

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GIP RESAH

Numéro d'enregistrement : 13000501000025

Adresse postale : 47 Rue de Charonne

Ville : Paris

Code postal : 75011

Pays : France

Adresse électronique : dm-steriles@resah.fr

Téléphone : +33 155785454

Adresse internet : <https://www.resah.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.maximilien.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui acquiert des fournitures et/ou des services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7Rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 04

Code postal : 75181

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MATHYS ORTHOPEDIE

Numéro d'enregistrement : 45175988000029

Adresse postale : Les Courlandes

Ville : GERZAT

Code postal : 63360

Pays : France

Adresse électronique : layla.chellali@mathysmedical.com

Téléphone : +33473239595

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LIMA France

Numéro d'enregistrement : 45132165700046

Adresse postale : 1 Allée des Alisiers

Ville : BRON

Code postal : 69500

Pays : France

Adresse électronique : serviceclient@limafrance.com

Téléphone : +33487258431

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SOCIETE ETUDES RECHERCHES FABRICATION

Numéro d'enregistrement : 97350450900033

Adresse postale : 85 Avenue des Bruyères

Ville : DECINE-CHARPIEU

Code postal : 69150

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@serf.fr

Téléphone : +33472056010

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : LEPINE

Numéro d'enregistrement : 88753533400015

Adresse postale : 270 Rue Jacquard

Ville : GENAY

Code postal : 69730

Pays : France

Adresse électronique : info@groupe-lepine.com

Téléphone : +33472330295

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : MEDACTA France

Numéro d'enregistrement : 42284987700069

Adresse postale : 55 Avenue des Champs Pierreux

Ville : NANTERRE

Pays : France

Adresse électronique : service_marches@medacta.fr

Téléphone : +33147390722

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : X.NOV

Numéro d'enregistrement : 44810162600035

Adresse postale : ZAC des Guinnottes 2 - 14 Rue des Chênes Sec

Ville : HERICOURT

Pays : France

Adresse électronique : resa@xnov.com

Téléphone : +33384212904

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0010

Nom officiel : UNITED ORTHOPEDIC COPORATION FRANCE

Numéro d'enregistrement : 82138198500026

Adresse postale : 7 Allée des Peupliers

Ville : HOUEMONT

Code postal : 54180

Pays : France

Adresse électronique : fr.service@unitedorthopedic.com

Téléphone : +33383233972

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0011

Nom officiel : ZIMMER BIOMET France

Numéro d'enregistrement : 31520256400193

Adresse postale : 70 Rue du Chanoit

Ville : BROGNARD

Code postal : 25600

Pays : France

Adresse électronique : marches@zimmerbiomet.com

Téléphone : +33825025026

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0012

Nom officiel : AMPLITUDE

Numéro d'enregistrement : 41444846400050

Adresse postale : 11 Cours Jacques Offenbach - Zone Mozart II

Ville : VALENCE

Code postal : 26000

Pays : France

Adresse électronique : France.commercial@amplitude-ortho.com

Téléphone : +33475418741

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0010

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0013

Nom officiel : SMITH&NEPHEW SAS

Numéro d'enregistrement : 57715084000137

Adresse postale : 40-52 Boulevard du Parc

Ville : NEUILLY SUR SEINE

Code postal : 92200

Pays : France

Adresse électronique : France-sao@smith-nephew.com

Téléphone : +33800111220

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0014

Nom officiel : ZIMMER BIOMET France

Numéro d'enregistrement : 31520256400193

Adresse postale : 70 Rue du Chanoit

Ville : BROGNARD

Code postal : 25600

Pays : France

Adresse électronique : marches@zimmerbiomet.com

Téléphone : +33825025026

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0015

Nom officiel : ARTHREX France

Numéro d'enregistrement : 40209994900057

Adresse postale : 1 Avenue du Général De Gaulle

Ville : ST DIDIER AU MONT D'OR

Code postal : 69370

Pays : France

Adresse électronique : marches@arthrex.fr

Téléphone : +33366190400

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0013

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0016

Nom officiel : ARTHREX France

Numéro d'enregistrement : 40209994900057

Adresse postale : 1 Avenue du Général De Gaulle

Ville : ST DIDIER AU MONT D'OR

Code postal : 69370

Pays : France

Adresse électronique : marches@arthrex.fr

Téléphone : +33366190400

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0017

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Numéro d'enregistrement : 61203061900102

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : ISSY LES MOULINEAUX

Code postal : 92130

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : +33155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0015

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0022

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0016

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0023

Nom officiel : FH ORTHO SAS

Numéro d'enregistrement : 80438329700020

Adresse postale : Rue de la Forêt

Ville : HEIMSBRUNN

Code postal : 68990

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@fhortho.com

Téléphone : +33389819092

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0017

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0024

Nom officiel : ARTHREX FRANCE

Numéro d'enregistrement : 40209994900057

Adresse postale : 1 Avenue du Général De Gaulle

Ville : ST DIDIER AU MONT D'OR

Code postal : 69370

Pays : France

Adresse électronique : marches@arthrex.fr

Téléphone : +33366190400

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0018

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0025

Nom officiel : FH ORTHO SAS

Numéro d'enregistrement : 80438329700020

Adresse postale : Rue de la Forêt , Zone Industrielle

Ville : HEIMSBRUNN

Code postal : 68990

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@fhortho.com

Téléphone : +33389819092

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0019

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0026

Nom officiel : HERAEUS

Numéro d'enregistrement : 69980335900123

Adresse postale : Lieu-Dit Beau Vallon

Ville : ILLANGE

Code postal : 57970

Pays : France

Adresse électronique : caroline.garnier@heraeus.com

Téléphone : +33602088873

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0020

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0028

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Numéro d'enregistrement : 61203061900102

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : ISSY LES MOULINEAUX

Code postal : 92130

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : +33155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0022

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0027

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Numéro d'enregistrement : 61203061900102

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : ISSY LES MOULINEAUX

Code postal : 92130

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : +33155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0021

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0029

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0023

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0030

Nom officiel : JOHNSON AND JOHNSON MEDICAL SAS

Numéro d'enregistrement : 61203061900102

Adresse postale : 1 Rue Camille Desmoulins

Ville : ISSY LES MOULINEAUX

Code postal : 92130

Pays : France

Adresse électronique : jnjmedao@its.jnj.com

Téléphone : +33155002200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0024

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0031

Nom officiel : ZIMMER BIOMET France

Numéro d'enregistrement : 31520256400193

Adresse postale : 70 Rue du Chanoit

Ville : BROGNARD

Code postal : 25600

Pays : France

Adresse électronique : marches@zimmerbiomet.com

Téléphone : +33825025026

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0025

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0032

Nom officiel : NEWCLIP TECHNICS SAS

Numéro d'enregistrement : 44181060300049

Adresse postale : 45 Rue des Garottières

Ville : HAUTE-GOULAINNE

Code postal : 44115

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@newcliptechnics.com

Téléphone : +33228213712

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0026

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0033

Nom officiel : MEDARTIS

Numéro d'enregistrement : 44025141100029

Adresse postale : 720 rue Le Chatelier

Ville : VAULX-MILIEUX

Code postal : 38090

Pays : France

Adresse électronique : marches-fr@medartis.com

Téléphone : +33469009803

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0027

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0034

Nom officiel : NOVASTEP

Numéro d'enregistrement : 75229279700046

Adresse postale : 2 Allée Jacques Frimot

Ville : RENNES

Code postal : 35000

Pays : France

Adresse électronique : contact@novastep-ortho.com

Téléphone : +33299338650

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0028

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0035

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0029

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0036

Nom officiel : FH ORTHO SAS

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : Rue de la Forêt , Zone Industrielle

Ville : HEIMSBRUNN

Code postal : 68990

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@fhortho.com

Téléphone : +33389819092

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0030

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0037

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0031

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0038

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0032

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0040

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0034

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0039

Nom officiel : ORTHOFIX

Numéro d'enregistrement : 42312973300030

Adresse postale : 21/37 Rue de Stalingrad - 24/28 Villa Baudran

Ville : ARCUEIL

Code postal : 94110

Pays : France

Adresse électronique : orthofix@orthofix.fr

Téléphone : +33141983333

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0033

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0041

Nom officiel : ORTHOFIX

Numéro d'enregistrement : 42312973300030

Adresse postale : 21/37 Rue de Stalingrad - 24/28 Villa Baudran

Ville : ARCUEIL

Code postal : 94110

Pays : France

Adresse électronique : orthofix@orthofix.fr

Téléphone : +33141983333

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0035

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0042

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0036

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0043

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0037

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0044

Nom officiel : STRYKER FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33371027500061

Adresse postale : zac de Satolas Green

Ville : PUSSIGNAN

Code postal : 69330

Pays : France

Adresse électronique : marches.hospitaliers@stryker.com

Téléphone : +33472453600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0038

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0045

Nom officiel : MEDTRONIC FRANCE

Numéro d'enregistrement : 72200823200224

Adresse postale : 9 Boulevard Romain Rolland

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Pays : France

Adresse électronique : rs.marches.france@medtronic.com

Téléphone : +33155381700

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0039

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 03a36077-d103-46cc-a3c3-3ed276f5b8cb - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2024 à 14:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024